

### CLE du SAGE Lignon du Velay

La Commission Locale de l'Eau du SAGE du Lignon du Velay s'est réunie le vendredi 21 février 2020 en mairie d'Yssingaux.

Outre le bilan d'activités de 2019 et quelques points d'informations, sur la réalisation de forages dans le département, les appels à projets et études en cours sur le territoire (PSE et inventaire des zones humides forestières, voir ci-dessous), il était surtout question du **Contrat Territorial Lignon du Velay (CTLV)**. Dans le cadre de l'instruction du projet de contrat par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, il était nécessaire de recueillir l'avis de la CLE sur sa conformité avec le SAGE. **L'avis a été favorable** puisque le projet est compatible avec le SAGE, et qu'il contribue à la mise en œuvre du SAGE sur de nombreux points.

En dehors de cette réunion, nous avons le plaisir de vous informer que, suite à la mise en place de l'EPAGE Loire-Lignon, **le SAGE Lignon du Velay va pouvoir rentrer en phase de mise en œuvre au cours de l'année 2020**. La demande d'approbation inter-préfectorale a été transmise aux préfets.

### Inventaire des zones humides en milieux forestiers : les avancées

Dans le cadre de l'élaboration du Contrat Territorial Lignon du Velay, et en réponse à la stratégie du SAGE concernant l'enjeu de préservation des zones humides, un inventaire des zones humides en milieux forestiers est actuellement en cours et est effectué par le bureau d'études CESAME.

Afin de répondre à notre demande de démarche participative, des **ateliers de concertation locale** ont eu lieu les 6 et 7 février dernier. Malgré une large communication qui avait commencé dès novembre 2019, la participation a été relativement modeste (26 participants), mais assez diversifiée en termes d'acteurs (essentiellement des élus, mais aussi des propriétaires ou habitants, associations, CRPF, services de l'Etat...).

Après des échanges sur la démarche et la méthode, le travail en petits groupes sur cartes a permis à chacun d'apporter sa contribution en termes de connaissances des zones humides et des projets associés. La première pré-localisation proposée par le bureau d'études suite à un travail géomatique s'est avérée **très exhaustive** et seulement une dizaine de zones nouvelles ont été ajoutées par les acteurs locaux.

Il a été souligné la **forte cohérence entre les deux outils** (même territoire, même structure porteuse). Les points attendus pour une programmation de type contrat territorial (travaux milieux aquatiques et zones humides, animation de territoire...) ont été développés dans le CTLV en cohérence avec les priorités du SAGE, notamment sur la priorité de **restaurer les ripisylves et zones humides**, l'enjeu qualitatif du barrage de Lavalette, l'enjeu de préservation des espèces patrimoniales ou encore la prise en compte du **changement climatique**. Il a cependant été souligné que **le CTLV n'est pas le seul outil d'application du SAGE** et qu'il ne faudra pas négliger d'engager d'autres actions en dehors du contrat territorial, en particulier sur la gestion quantitative de la ressource, ou dans une moindre mesure sur la collecte et le traitement des eaux usées.



La première phase de l'étude s'est terminée, à la suite de ces ateliers, par un second comité de pilotage qui a eu lieu le 21 février et qui a validé la méthode de pré-localisation utilisée.

A l'issue de ces étapes, le travail de terrain pouvait commencer. Il a malheureusement été rapidement stoppé par les mesures de confinement qui s'imposent actuellement. Le bureau d'études fera tout son possible pour reprendre les prospections dès que la situation le permettra.





# Quiz ZONES HUMIDES !!!!

En ces périodes où nos actualités sont un peu plus calmes en termes d'actions et de travaux, nous vous proposons un petit quiz pour tester vos connaissances sur les zones humides :



## 1 / D'où vient le mot «Ramsar» ?

- a- C'est le nom d'un lac du Niger
- b - C'est le nom d'un arbre du moyen orient
- c- C'est le nom d'une ville iranienne
- d- C'est le nom d'une nouvelle espèce animale

## 2/ A quelle date est célébrée la Journée Mondiale des zones humides ?

- a- 22 mai
- b- 2 février
- c- 22 mars
- d- 22 avril

## 3 / Laquelle de ces plantes des zones humides est l'ancêtre de l'aspirine, aussi appelé acide salicylique ?

- a- La salicaire
- b- La reine des prés
- c- Le cirse maraîcher
- d- La grande consoude



via-les-herbes

## 4/ La couleuvre à collier, serpent vivant dans les zones humides, est :

- a- Paralysante
- b- Inoffensive
- c- Mortelle
- d- Urticante



Crédit : serpentsdefrance.fr

## 5/ Que se passe-t-il lors du retournement d'un lac ?

- a- L'eau tourbillonne au centre du lac
- b- Le lac change d'affluent principal
- c- L'eau du fond se mélange avec celle de la surface
- d- Le lac s'assèche

## 6 / Par quelle action les milieux humides rendent-ils service aux sociétés humaines ?

- a- Épuration de l'eau
- b- Atténuation des inondations
- c- Accueil d'une riche biodiversité
- d- Les trois à la fois

Retrouvez les réponses et un deuxième quiz plus orienté «cours d'eau» dans notre prochaine newsletter.

Questions extraites du Quiz «Partez à la découverte des zones humides» du centre de ressource des milieux humides du site Eau France (<http://www.zones-humides.org/quiz>)



## Les Contacts

EPAGE Loire-Lignon Antenne de Tence 04 71 65 49 49

CTLignon du Velay : Julie Faure-Laurent & Kilpéric Louche

[julie.laurent@sicalahauteloire.org](mailto:julie.laurent@sicalahauteloire.org) / [kilperic.louche@sicalahauteloire.org](mailto:kilperic.louche@sicalahauteloire.org)

SAGE Lignon et site Natura 2000 : Émilie Darne [emilie.darne@sicalahauteloire.org](mailto:emilie.darne@sicalahauteloire.org)

Plus d'infos sur la page

Facebook du Contrat

Territorial Lignon du Velay :

<https://www.facebook.com/>

CTLignon/

## Les Financeurs de nos actions



EPAGE LOIRE-LIGNON

